

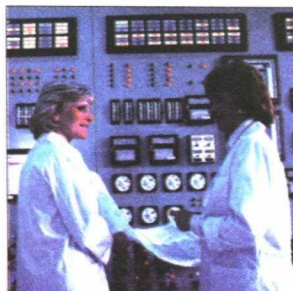
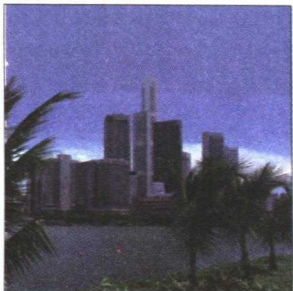
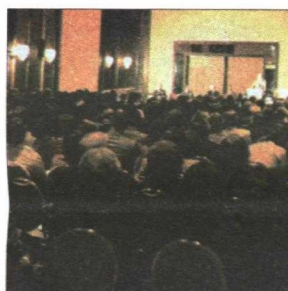


Le but de ce numéro est d'expliquer en détail le mécanisme de Coopération économique Asie-Pacifique et de montrer comment cette organisation prend des mesures qui amélioreront la vie et la subsistance des habitants de la région, ainsi que de mettre en lumière le rôle joué par le Canada alors qu'il préside l'APEC en 1997.

L'APEC : une vision de l'avenir

Imaginez ceci. Vous arrivez à l'un des plus grands aéroports de l'Asie-Pacifique, un aéroport bondé de voyageurs étrangers comme vous. Vous franchissez vite les comptoirs des douanes et de l'immigration. Comme il vous reste du temps, vous décidez d'appeler votre famille au pays. Aucun problème. La connexion est immédiate.

Vous décidez d'essayer le réseau de transport à très grande vitesse qui, d'après ce que vous avez lu, a été construit avec l'aide de Canadiens. En arrivant à destination, vous vous arrêtez pour prendre une bouffée d'air frais et pour admirer le paysage. Vos partenaires commerciaux potentiels ont eu la chance d'examiner le prospectus sur votre petite entreprise que vous leur avez envoyé par courrier électronique. Le PDG dit qu'ils sont prêts à parler de chiffres. Et vous décrochez le contrat. À la fin de la rencontre, vous vous inclinez et

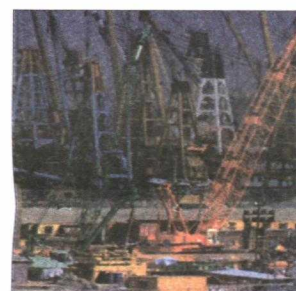


vous acceptez leur invitation de les rencontrer plus tard.

Quelques jours après, vous êtes de retour au Canada. Vous n'avez pas à craindre que votre produit sèche sur les quais de chargement. Vous savez qu'il arrivera en bon état et à temps. Vous quittez le bureau plus tôt pour assister à la partie de baseball de votre fils.

Ça semble trop beau pour être vrai? Pas si l'APEC s'en mêle!

L'APEC a pris un engagement envers la croissance économique durable et le



développement équitable de ses économies membres. Les obstacles à la circulation des personnes, des biens et des services doivent donc être éliminés. Alors qu'il assume la présidence de l'APEC en 1997, et à l'aube du nouveau millénaire, le Canada veut faire en sorte que cette vision audacieuse de l'avenir devienne réalité.



Qu'est-ce que l'APEC?

L'APEC regroupe 18 économies de l'Asie-Pacifique, une région qui prend toujours plus d'importance dans l'économie mondiale. Ces économies comptent pour environ les deux cinquièmes de la population du monde et pour la moitié de l'activité économique mondiale. Il est donc peu étonnant que la région soit considérée comme un centre de pouvoir économique et que l'APEC soit vu comme une organisation commerciale ayant de plus en plus d'importance et d'influence.

L'APEC au Canada en 1997

Le Canada est l'un des membres fondateurs de l'APEC. Cette année, il a en outre la distinction d'en présider le mécanisme. Les réunions qui se tiendront tout au long de l'année amèneront une centaine de ministres et des centaines de gens d'affaires de l'APEC au Canada. En accueillant ses amis de l'Asie-Pacifique, le Canada aura une chance unique de faire connaître son entrepreneuriat de première classe à ses partenaires commerciaux qui connaissent la plus forte croissance au monde.

Parmi ses membres, l'APEC compte aussi bien les principaux partenaires commerciaux du Canada au sein du G-7 (les États-Unis et le Japon) que des marchés établis comme Singapour et Hong Kong et des marchés émergents comme la Chine. L'APEC regroupe à la fois des partenaires

clés de l'hémisphère comme le Mexique et le Chili, et des nouvelles économies industrialisées de l'Asie comme la Corée du Sud, la Thaïlande et la Malaisie.

L'APEC a été créé en 1989, lorsque 12 économies de l'Asie-Pacifique ont convenu de collaborer pour maintenir leur forte croissance économique et pour garantir que cette croissance contribue au bien-être des populations de la région. L'APEC recherche des avantages partagés pour que le développement économique puisse être à la fois équitable et soutenable à long terme. Cet objectif est réalisé en facilitant les affaires, le commerce et l'investissement dans la région et en en réduisant le coût.

L'APEC donne aux entreprises les moyens d'améliorer leur efficacité et de participer plus pleinement au système commercial mondial. Il lui faut pour cela régler des problèmes comme les normes de produit différentes qui compliquent l'exportation et fournir de l'information améliorée et plus facilement accessible sur les niveaux des tarifs et sur les systèmes de passation des marchés publics.

Les membres ont identifié les secteurs stratégiques de l'économie dans lesquels ils ont le plus à gagner d'une intensification de la coopération commerciale et économique. Ce sont notamment l'infrastructure, les transports, la technologie de l'information, la protection de l'environnement, l'énergie et le développement des ressources humaines.

De véritables solutions à la croissance

Plusieurs des questions de commerce et d'investissement dont s'occupe l'APEC sont débattues depuis longtemps dans d'autres instances commerciales et n'ont pas encore été réglées à l'Organisation mondiale du commerce. En tant que force motrice de la libéralisation dans la région, l'APEC s'est avéré un catalyseur d'action au niveau du système commercial mondial. Des dates cibles ont été établies pour la pleine libéralisation du commerce et de l'investissement dans la région : 2010 pour les membres développés, et 2020 pour les membres en développement.

Les membres de l'APEC reconnaissent que l'ouverture des marchés ne réglera pas tous les problèmes de la région. L'APEC fait largement fond sur le partage de renseignements, d'idées et de solutions entre ses membres. Ces solutions aident à protéger l'environnement, à créer des villes viables, à éviter les pénuries d'aliments et à domestiquer les technologies de l'avenir. Les pannes d'électricité, des transports inefficients et

«Qu'est-ce que l'APEC?»,
suite à la page 2